

honoraires transaction TTC maximums

à la charge de l'acquéreur

prix du bien (net vendeur)

mandat gagnant PLUS EXCLUSIF						
mandat gagnant EXCLUSIF						
mandat initial SIMPLE						

Honoraires Location TTC - À LA CHARGE DU BAILLEUR

Honoraires de visite, constitution du dossier locataire, rédaction du bail.
Diagnostics techniques (coût à la charge du bailleur)

8€ / m2 : Constitution du dossier locataire, Rédaction du bail

3€ / m2 : Honoraires d'État Des Lieux

Dans la limite d'un mois de loyer hors charges

Honoraires Location TTC - À LA CHARGE DU LOCATAIRE

Honoraires de visite, constitution du dossier locataire, rédaction du bail
avec diagnostics techniques

8€ / m2 : Constitution du dossier locataire, Rédaction du bail

3€ / m2 : Honoraires d'État Des Lieux

Dans la limite d'un mois de loyer hors charges

HONORAIRES DE GESTION

- **8,4% TTC** (7% HT) sur les encaissements (loyer + charges)
- **8,4% TTC pour les meublés** (7% HT) sur les encaissements (loyer + charges)
- **2 % TTC sur travaux** (applicables seulement sur les travaux dont l'importance nécessite plusieurs devis, accord préalable écrit du mandant et supérieur à 1000 € TTC)
- Honoraires administratifs : **30 € TTC par lot / an**
- Frais de clôture de dossier du mandat de gestion : **96 € TTC par lot**
- Assurance des revenus locatifs **en option** à **2,3% TTC** (garantie loyers impayés et dégradations)

Tous ces frais sont déductibles de vos revenus fonciers